



CANADA

TREATY SERIES 1988 No. 47 RECUEIL DES TRAITÉS

AIR

Exchange of Notes between the Government of CANADA and the Government of the UNITED STATES OF AMERICA constituting an Agreement to extend the Agreement of March 13, 1986 concerning the Experimental Transborder Air Services Program

Ottawa, June 22, 1988

In force June 22, 1988

AIR

Échange de Notes entre le gouvernement du CANADA et le gouvernement des ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE constituant un Accord prologéant l'Accord du 13 mars 1986 relatif à un programme-pilote de services aériens transfrontière

Ottawa, le 22 juin 1988

En vigueur le 22 juin 1988



CANADA

TREATY SERIES 1988 No. 47 RECUEIL DES TRAITÉS

AIR

Exchange of Notes between the Government of CANADA and the Government of the UNITED STATES OF AMERICA constituting an Agreement to extend the Agreement of March 13, 1986 concerning the Experimental Transborder Air Services Program

Ottawa, June 22, 1988

In force June 22, 1988

AIR

Échange de Notes entre le gouvernement du CANADA et le gouvernement des ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE constituant un Accord prologéant l'Accord du 13 mars 1986 relatif à un programme-pilote de services aériens transfrontière

Ottawa, le 22 juin 1988

En vigueur le 22 juin 1988

QUEEN'S PRINTER FOR CANADA
IMPRIMEUR DE LA REINE POUR LE CANADA
OTTAWA, 1991

43 259 715

b 2376635

43 259 714

b 2376623

Department of External Affairs
NAX-0060



Ministère des Affaires extérieures

Canada

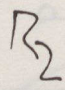
The Department of External Affairs presents its compliments to the Embassy of the United States of America and has the honour to refer to the exchange of letters of March 13, 1986, constituting an Agreement between the Government of Canada and the Government of the United States of America concerning the Experimental Transborder Air Services Program at Mirabel Airport. This agreement lapsed on August 21, 1987.

The Department has the honour to propose that the Experimental Transborder Air Services Program at Mirabel Airport continue until March 13, 1989. The Department has the further honour to propose that operations under the program be governed by the terms of the Agreement of March 13, 1986.

If the Government of the United States of America agrees to the foregoing, the Department proposes that this Note, which is authentic in English and French, together with the Embassy's Note in reply, shall constitute an Agreement between the two Governments which shall enter into force on the date of the Embassy's reply, with effect from August 21, 1987. Either Party may terminate this Agreement on six months' written notice to the other Party.

The Department of External Affairs avails itself of this opportunity to renew to the Embassy of the United States of America the assurances of its highest consideration.

Ottawa, June 22, 1988


R. Gherson

Department of External Affairs

NAX-0060



Canada

Ministère des Affaires extérieures

Le ministère des Affaires extérieures présente ses compliments à l'Ambassade des États-Unis d'Amérique et a l'honneur de se référer à l'échange de lettres en date du 13 mars 1986 qui constituait un Accord entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement des États-Unis d'Amérique concernant le Programme-pilote de services aériens transfrontière à l'aéroport de Mirabel. Cet Accord a expiré le 21 août 1987.

Le ministère a l'honneur de proposer que le Programme-pilote de services aériens transfrontière à l'aéroport de Mirabel continue jusqu'au 13 mars 1989. Le ministère a en outre l'honneur de proposer que les opérations menées dans le cadre du programme soient régies par les modalités de l'Accord du 13 mars 1986.

Si ce qui précède agréé au Gouvernement des États-Unis d'Amérique, le ministère propose que la présente Note, dont les versions anglaise et française font également foi, de même que la réponse de l'Ambassade en ce sens, constituent entre les deux Gouvernements un Accord qui entrera en vigueur à la date de votre réponse, avec effet au 21 août 1987. L'une ou l'autre des Parties peut mettre fin au présent Accord en donnant un préavis écrit de six mois à l'autre Partie.

Le ministère des Affaires extérieures saisit cette occasion pour renouveler à l'Ambassade des États-Unis d'Amérique les assurances de sa très haute considération.

Ottawa, le 22 juin 1988

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'R. Cherson'.

R. Cherson

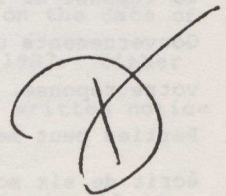
No. 246.

The Embassy of the United States of America presents its compliments to the Department of External Affairs and has the honor to refer to Department of External Affairs Note No. NAX-0060, June 22, 1988, which states:

"(See Canadian Note No. NAX-0060 of June 22, 1988)"

The Government of the United States of America concurs in the foregoing and agrees that Department of External Affairs Note No. NAX-0060, dated June 22, 1988, and this Note in reply shall constitute an Agreement between our Governments which shall enter into force on the date of this reply, effective from August 21, 1987.

The Embassy renews to the Department of External Affairs the assurances of its highest consideration.

A handwritten signature or set of initials, possibly 'D' with a diagonal slash, written in dark ink.

Embassy of the United States of America,
Ottawa, June 22, 1988.

N° 246.

L'Ambassade des États-Unis d'Amérique présente ses compliments au Ministère des Affaires extérieures et a l'honneur de se référer à la Note du Ministère n° NAX-0060, en date du 22 juin 1988, dont voici le texte :

(Voir la Note canadienne No NAX-0060 du 22 juin 1988)

Le Gouvernement des États-Unis d'Amérique souscrit aux propositions qui précèdent et convient que la Note n° NAX-0060 du Ministère des Affaires extérieures, en date du 22 juin 1988, et la présente Note en réponse constituent entre les deux Gouvernements un Accord qui entre en vigueur à la date de la présente réponse, avec effet au 21 août 1987.

L'Ambassade saisit cette occasion pour renouveler au Ministère des Affaires extérieures les assurances de sa très haute considération.

Ambassade des États-Unis d'Amérique

Ottawa, le 22 juin 1988

No. 246.

N° 246.

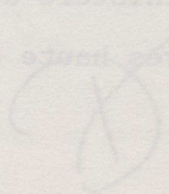
L'ambassade de l'Ontario a été informée que le 22 juin 1987, le Gouvernement des États-Unis d'Amérique a adopté une proposition de résolution relative à la Note n° MAX-0060 du Ministère des Affaires extérieures, en date du 22 juin 1987, et la présente Note en réponse.

La présente Note est le résultat de l'accord qui a été conclu entre les deux Gouvernements au sujet de la proposition de résolution en question, et elle est en vigueur à la date de la présente réponse, avec effet au 21 août 1987.

L'ambassade de l'Ontario a été informée que le 22 juin 1987, le Gouvernement des États-Unis d'Amérique a adopté une proposition de résolution relative à la Note n° MAX-0060 du Ministère des Affaires extérieures, en date du 22 juin 1987, et la présente Note en réponse.

La présente Note est le résultat de l'accord qui a été conclu entre les deux Gouvernements au sujet de la proposition de résolution en question, et elle est en vigueur à la date de la présente réponse, avec effet au 21 août 1987.

L'ambassade a saisi cette occasion pour renouveler ses vives félicitations à l'occasion de l'adoption de la proposition de résolution par le Congrès des États-Unis d'Amérique.



L'ambassade des États-Unis d'Amérique, Ottawa, le 22 juin 1987.

1875
1876
1877
1878
1879
1880
1881
1882
1883
1884
1885
1886
1887
1888
1889
1890
1891
1892
1893
1894
1895
1896
1897
1898
1899
1900

1875
1876
1877
1878
1879
1880
1881
1882
1883
1884
1885
1886
1887
1888
1889
1890
1891
1892
1893
1894
1895
1896
1897
1898
1899
1900

1875
1876
1877
1878
1879
1880
1881
1882
1883
1884
1885
1886
1887
1888
1889
1890
1891
1892
1893
1894
1895
1896
1897
1898
1899
1900

LIBRARY E A/BIBLIOTHEQUE A E



3 5036 20092990 2

©Minister of Supply and Services Canada 1991

Available in Canada through

Associated Bookstores
and other booksellers

or by mail from

Canada Communication Group — Publishing
Ottawa, Canada K1A 0S9

Catalogue No. E3-1988/47
ISBN 0-660-56489-0

©Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1991

En vente au Canada par l'entremise des

Librairies associées
et autres libraires

ou par la poste auprès du

Groupe Communication Canada — Édition
Ottawa (Canada) K1A 0S9

N° de catalogue E3-1988/47
ISBN 0-660-56489-0

